

Les. risques sanitaires

- Toutes les infections sexuellement transmissibles sont en **augmentation en France et dans le monde**.
- En ce qui concerne le SIDA, en 2005, 40 millions de malades sont recensés dont **2,3 millions d'enfants de moins de 15 ans** dans le monde. Trois millions en sont morts dont **570 000 enfants**. Les nouveaux cas déclarés en 2005 : 4,9 millions dont 700 000 enfants de moins de 15 ans. En France, 7 000 cas nouveaux ont été enregistrés⁽¹⁾.
- La jeunesse d'un enfant et sa supposée virginité ne sont pas synonyme de non contamination par le SIDA. Les clients d'enfants, trop souvent, ne mettent pas de préservatifs.
- Les rapports anaux et oro-génitaux peuvent aussi être contaminants.

(1) Sources : Institut Pasteur.

Comment .
→ **agir**
efficacement

→ **REFUSEZ** toute proposition de pratiques sexuelles avec des enfants.

Vous êtes à l'étranger et vous êtes confrontés à la prostitution d'un enfant :

→ **CONTACTEZ**

- le Consulat
- la Police
- toutes les autorités locales...

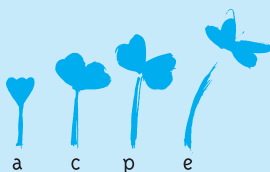
Pour toute information complémentaire ou conseil, contactez l'ACPE.

www.acpe-asso.org

acpe@acpe-asso.org

Tél. : + 33 (0)1 40 26 91 51

14, rue Mondétour – 75001 PARIS



association
Contre la
prostitution des
enfants

VOUS qui partez à l'étranger, LUTTEZ

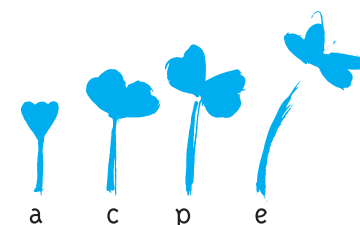
contre l'exploitation sexuelle des enfants



→ **VOUS** représentez une cible privilégiée pour les exploiters d'enfants dans de nombreux pays.

→ La **LOI** et l'**ACPE** vous permettent aujourd'hui de mettre un terme à ces pratiques criminelles :

- en les **REFUSANT**,
- en les **SIGNALANT**.



association
Contre la
prostitution des
enfants

Ce qui se dit



- « Ils aiment ça, ils sourient... »
- « Ils le veulent bien. »
- « C'est eux qui vous draguent... »
- « Ca leur permet de se nourrir... ils mourraient de faim autrement... »
- « On leur offre une vie meilleure... »
- « Avec une jeune enfant, aucun risque de maladie... »
- « Si c'est pas moi, ce sera un autre... »
- « C'est dans leur culture... »
- « Ils sont même proposés dans les hôtels. »



↓ ↓ ↓
REFUSEZ

tous ces arguments mensongers !

Ce qui ne se dit pas



- Leur comportement racoleur leur est imposé par leur famille ou des proxénètes.
- Leur sourire est forcé.
- Pour supporter les agressions multiples, les enfants sont approvisionnés en drogue.
- Les enfants sont maltraités physiquement et détruits psychologiquement. Une fois prostitués, leur espérance de vie est de 10 ans.
- Beaucoup d'enfants sont contaminés par le virus du SIDA. Des petites filles ont l'hymen recousu pour faire croire qu'elles sont vierges.
- Ces enfants sont marginalisés. Ils sont peu scolarisés.



FAITES LE SAVOIR

autour de vous !

Ce que dit la loi

Convention Internationale des Droits de l'Enfant

Article 1

“Tout être humain de moins de 18 ans est un enfant”

Article 34

“Les Etats parties s'engagent à protéger l'enfant contre toutes les formes d'exploitation sexuelle et de violence sexuelle”

Les relations sexuelles avec un mineur sont pénalement réprimées (loi 2002).

La Loi d'extraterritorialité votée en 1994, révisée en 1998, permet de **juger en France un résident et/ou un ressortissant français ayant commis des abus sexuels à l'étranger**.

Les peines pour un abus commis sur un enfant :

- de moins de 15 ans = 10 ans de prison et 150 000 € d'amende ;
- de plus de 15 ans = 5 ans de prison et 75 000 € d'amende.

Toute personne condamnée peut être soumise à l'interdiction de sortie du territoire Français.

Un exemple de procès où l'ACPE s'est portée partie civile : un français, dans un pays étranger, a obligé une petite fille de 12 ans à pratiquer sur lui une fellation ; il a été poursuivi en justice. Condamnation en France pour pédophilie : 7 ans.



APPUYEZ-VOUS

sur la loi pour dissuader d'éventuels “clients”